

AVIS DE CLASSEMENT DU COMITE DE SELECTION

SEANCE DU 2 JUILLET 2019

en réponse à l'avis d'appel à candidatures

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision qui sera prise par la Directrice générale de l'ARS de Normandie, en lien avec le Président du Conseil Départemental de l'Eure.

Objet de l'appel à candidature : l'appel à candidatures vise la création d'une plateforme de répit sur le territoire du sud de l'Eure.

Les plateformes de répit relèvent de la catégorie des établissements et/ou services médico-sociaux mentionnés au I-6° de l'article L312-1 du CASF.

Classement de la commission

Un dossier a été reçu par le secrétariat du comité de sélection d'appel à candidatures.

Le classement a été établi par le comité de sélection conformément aux critères énoncés dans le cahier des charges.

Le classement retenu à l'unanimité est le suivant :

1. Centre Hospitalier de Verneuil d'Avre et d'Iton

L'avis du comité de sélection fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'ARS de Normandie.

Fait le 2 juillet 2019,

La Présidente du comité,



Christine LE FRECHE

